nuls tous les actes écrits sur ce papier, et fixait le terme de deux années pour les transcrire sur parchemin.

L'usage et la connaissance des procédés de fabrication du papier de coton amenèrent bientôt la fabrication du papier de lin ou de chiffe. Il est cependant impossible de dire où et quand ce nouveau progrès s'accomplit; les assertions, les témoignages, sont contradictoires. Les uns croient ce papier apporté d'Orient par les Sarrasins d'Espagne, d'autres le font venir de la Chine, ceux-ci affirment qu'il était en usage depuis le dixième siècle, ceux-là, qu'on n'en peut signaler des spécimens qu'à dater du règne de saint Louis.

Fig. 336. — Marques de papier du quatorzième au quinzième siècle.